

Teinture végétale

Un savoir-faire ancestral



« **Pays'Âges** met en lumière chaque territoire par ses fibres et ses plantes tinctoriales, issues de ses cultures et sa biodiversité. La teinture des laines en une vingtaine de nuances a été réalisée par le **Studio Whole** dans les célèbres ateliers du **Mobilier National**. Chaque résidence propose aussi aux participants locaux un atelier de teinture à partir de plantes cueillies sur site. »

Recette classique de décoction par deux bains

- Dissoudre le mordant dans une grande bassine avec de l'eau chaude
- Humidifier le textile à teindre puis le tremper dans le bain de mordantage durant une nuit
- Hacher ou broyer les plantes (sèches à 100 % du poids des fibres à teindre ou fraîches à 300 %)
- Laisser tremper les plantes une nuit dans l'eau
- Placer la décoction de plantes sur le feu pendant une heure
- Filtrer avant d'ajouter dans ce bain tinctorial les fibres à teindre prémordancées et humides
- Placer à nouveau la décoction sur feu doux durant une heure
- Sortir les fibres teintées et les rincer à l'eau claire
- Étendre à l'ombre

La teinture végétale est utilisée depuis le Néolithique et a très peu évolué. Elle s'oppose aux teintures synthétiques polluantes issues de l'industrie.

La plupart des teintures végétales proviennent de racines, de baies, d'écorce et de feuilles mais aussi de champignons et de lichens. Le teinturier prépare la matière colorante par broyage, macération, filtrage ou cuisson avant de la diluer dans une cuve d'eau. Il y ajoute la matière à colorer, puis chauffe et brasse jusqu'à ce que la couleur soit transférée.

La majorité des colorants végétaux nécessitent l'ajout d'un produit pour fixer la teinture aux fibres : le mordant. On utilise traditionnellement le tanin des galls de chêne, le sel, l'alun naturel, le sulfate de fer ou le vinaigre. Suivant le mordant, on obtient différentes nuances à partir d'un même colorant.

